

ENTREPRISES

2010, année du Web pour les Entrepreneurs d'avenir

Encouragés par le succès du premier parlement de juin 2009 et dans l'attente du second qui se tiendra en mars 2011 à Nantes, les Entrepreneurs d'avenir ne relâchent pas leurs efforts et investissent le Web 2.0. Generali les accompagne.

4 juin 2009 : 238 chefs d'entreprises se réunissent à l'Assemblée nationale pour partager leurs expériences, échanger leur vision du métier d'entrepreneur et faire des propositions aux responsables politiques pour le développement des pratiques responsables au sein de l'entreprise (lire à ce sujet l'article *Un parlement pour l'avenir*, *Ambition mag* n°5, p. 28-29). Le mouvement des Entrepreneurs d'avenir vient de voir le jour.

Il est né de la volonté commune de CHK, agence experte dans l'animation d'événements sociaux (La Cité de la réussite, Talents des cités, Université de la terre), et de Generali de rassembler dirigeants et experts voulant conjurer performance économique et engagement social.

2009 et 2011, années de parlements

Près d'un an et demi après cette première manifestation, les avancées sont nombreuses : création d'une charte des Entrepreneurs d'avenir, accord sur la mise en place d'un référentiel unique en termes d'engagement durable des entreprises (celui de l'Alfnor), réflexions sur le capital immatériel des sociétés, avancées en matière de formation à la responsabilité sociale et environnementale des dirigeants dans les grandes écoles, etc.

Pour développer cette dynamique, Generali et CHK travaillent actuellement à l'organisation d'un second parlement des Entrepreneurs d'avenir, qui se tiendra en mars prochain à Nantes. Outre la restitution des travaux issus des différentes commissions de travail du mouvement, l'ambition de cette nou-

velle rencontre sera de porter, une nouvelle fois, les sujets de discussion et de débat sur le terrain politique.

2010, une année pour travailler sur le fond

Charnière entre ces deux grands événements, 2010 a été voulue par les différentes parties prenantes comme une année de travail et de réflexion. Avec quatre grands objectifs :

- structurer en réseau les Entrepreneurs d'avenir et recruter de nouveaux membres (*lire encadré*) ;
 - faire naître, au niveau national, une collaboration et un partage de bonnes pratiques qui existent aujourd'hui localement mais peinent à dépasser les territoires ;
 - assister les vingt-et-une commissions thématiques dans leurs travaux quotidiens ;
 - donner de la visibilité au mouvement à ses membres et à leurs initiatives.
- Ces objectifs exigeaient d'abord de réinventer les outils de communication du mouvement et de mettre en place un dispositif à même de créer une interaction continue entre les membres. C'est chose faite, depuis l'été, et la mise en ligne du nouveau site collaboratif www.entrepreneursdavenir.com.

Une mobilisation continue grâce au web

Fonctionnalités Web 2.0, volonté de développer le participatif : cette nouvelle mouture présente de nombreuses similitudes avec www.generation-responsable.com, dédié aux associations. Tout comme ce dernier, www.entrepreneursdavenir.com permet aux

dirigeants d'entreprise de créer un « profil » détaillé (description de l'entreprise, de ses actions, etc.), de publier des informations via un fil actualisé, de mettre en ligne des documents, de « suivre » d'autres entrepreneurs et d'être suivis par eux, selon le modèle des réseaux sociaux comme Facebook ou Twitter. L'outil offre également des espaces de partage et de travail en ligne aux différentes commissions.

Comme www.generation-responsable.com, il répond aussi au besoin de visibilité des entrepreneurs et de leurs initiatives sur le web. Visibilité par ailleurs renforcée par la création d'une page Facebook et d'un compte Twitter Entrepreneurs d'avenir.

Une campagne de relations presse, prévue à l'automne, devrait venir compléter ce dispositif et poser les jalons médiatiques du parlement de mars 2011.

► titre

- Le site : www.entrepreneursdavenir.com
- Facebook : page « Entrepreneurs d'avenir »
- Twitter : compte « EntrepreneurAv »
- Inscrivez-vous à la newsletter. Home page du site Entrepreneurs d'avenir > La vocation > Qui sommes-nous ? > La newsletter
- Web TV Ambition Retrouvez un Entrepreneur d'avenir sur la Web TV Ambition : "Pillivuyt, un client Generali inaccessible" rubrique "L'invité de..."

Recruter des Entrepreneurs d'avenir via les agents et les courtiers

Generali est le partenaire principal du mouvement depuis sa création en 2009. L'entreprise accompagne CHK dans toutes les prises de décisions stratégiques, mais aussi opérationnelles, relatives à Entrepreneurs d'avenir. Pour 2010 et 2011, l'objectif de Generali et des autres partenaires du mouvement est de recruter de nouveaux membres. Pour peser sur la scène économique, politique et sociale, la loi du nombre est en effet essentielle ! Dans cette optique, et avec une cible de 500 Entrepreneurs d'avenir recrutés au 31 décembre 2010, les Directions du marché des entreprises, de la distribution et de la communication travaillent à la sensibilisation des Intermédiaires, premiers acteurs du développement du mouvement. Les formations Passeport entreprises, destinées aux agents, et Parcours nouveaux courtiers devraient intégrer très prochainement des modules portant sur l'identification, le recrutement et l'accompagnement de clients entreprises en accord avec les principes de responsabilité entrepreneuriale. L'intérêt de cette démarche est double pour Generali dans la mesure où les Entrepreneurs d'avenir sont également un cible principale de développement pour le Label entreprises « Agir pour notre avenir ».

CHIFFRES CLÉS

- Au 15 septembre, www.entrepreneursdavenir.com, c'est :
 - 352 Entrepreneurs d'avenir, dont :
 - 15 partenaires, parmi lesquels : Ashoka, le Centre des jeunes dirigeants (GJD), Femmes 3000, les Entreprises humaines, le Mouvement des entrepreneurs sociaux, le Réseau Entreprendre, l'Union des couveuses d'entreprises.
 - 21 commissions régionales

Sur le site www.entrepreneursdavenir.com, chaque membre dispose d'un profil détaillé, d'un fil actu dédié et de nombreuses options de travail collaboratif.